

# L'ADASEA, 30 ans au service des hommes et du territoire



## AVANT-PROPOS

### *Tracer des sillons pour demain...*

—Trente ans : le bel âge qui associe jeunesse et maturité, expérience et initiative, réflexion et engagement. L'ADASEA (Association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles), a soufflé ses 30 bougies (32 pour être plus exact), le mardi 24 juin 2003 à l'occasion de son assemblée générale à Bassoues.

Au pied de la célèbre tour historique, les fondateurs de cet organisme et leurs successeurs, se sont penchés sur le chemin parcouru.

Un sillon déjà long qui concrétise toutes les actions entreprises pour aider les structures agricoles à anticiper les évolutions.

Sous l'impulsion de ses pionniers, l'ADASEA du Gers a exercé à l'origine une mission d'accueil des agriculteurs venus d'ailleurs. C'est dire l'esprit de solidarité et de progrès qui l'a toujours animée.

Des constantes qui sous-tendent encore aujourd'hui, toute la politique d'écoute et de développement mise en œuvre par l'ADASEA.

Pour marquer ses « 32 ans dans le 32 », l'ADASEA présidée par Michel Baylac, a souhaité, en partenariat avec « La Dépêche du Midi », éditer ce numéro spécial, sous le titre : « ADASEA : 30 ans au service des hommes et des territoires ».

Une formule ramassée, qui résume bien le rôle et l'esprit de l'association.

En cet anniversaire, il nous est agréable d'accompagner ce voyage dans le passé —et cette ouverture vers l'avenir— à travers reportages, portraits, interviews qui témoigneront pour la postérité.

Avec l'ADASEA 32, traçons des sillons pour demain...

Pierre ESCORSAC.



L'association agit depuis 32 ans dans le Gers

# Ils incarnent une naissance historique



Plusieurs présidents se sont succédé depuis 1971, Maurice Sembrès, Jean-Claude Expert et Michel Baylac, ici en compagnie de Jean Dauzère et Yves Rispat.

« **A** l'époque, il n'y avait qu'un syndicat, la FNSEA, explique Maurice Sembrès, président et fondateur, en 1971, de la première ADASEA dans le Gers, aujourd'hui, retraité sur sa propriété de Saint-Jean-le-Comtal. Le syndicaliste se souvient du contexte de la naissance. C'étaient les années 60, le temps des jeunes agriculteurs et du militantisme à la FDSEA, dont il devient secrétaire adjoint, l'époque de la première manifestation de tracteurs dans le département, des migrants de Normandie (voir encadré). Après 1962, il se rappelle les pieds-noirs, la libération des terres par les agriculteurs âgés, grâce aux indemnités viagères de départ. « Encore une exception gersoise : L'ADASEA du Gers n'a obtenu son agrément qu'en 1971, explique Maurice Sembrès. M. Desbarrats, le président de la chambre d'agriculture ne voulait pas que l'ADASEA soit indépendante. Il fallut donc attendre les élections de 1970 pour que la Chambre soit renouvelée. Je fus alors nommé à la présidence mais, très vite, chargé de nombreux mandats, je cédaï ma place à Jean-Claude Expert.

## PÉRIODE BÉNIE

« Je suis tombé dans le syndicalisme dès ma sortie de l'école d'agriculture de Masseube », reprend le successeur de Maurice Sembrès. D'abord, la Jeunesse

Agricole Catholique, puis le CDJA, dont il devint le secrétaire général en 1965.

« J'ai connu une période bénie pour l'agriculture », poursuit Jean-Claude Expert, aujourd'hui retraité, mais ayant conservé intacte une

véritable passion pour ses vignes. « Dès les années 80, la modernisation était achevée dans les campagnes. Il y avait beaucoup d'installations de jeunes agriculteurs, les successions étaient nombreuses, on agrandissait : L'ADASEA a

## Odile et Bernard Herman : ils quittaient leur chère Normandie



« Nous nous sommes mariés en décembre. En janvier 61, venant de Normandie, nous nous sommes installés dans le Gers. 43 ans que nous sommes en voyage de nocces ! plaisante Odile Herman. A l'époque, le foncier dans le Nord était hors de prix, les agriculteurs en sur-nombre et l'on ne trouvait guère de fermage, poursuit Bernard, son mari.

« Le SMER (1) gérait ces mouvements et aidait les jeunes paysans qui voulaient s'installer. « Nous avons acheté ces 46 ha, à Sainte-Marie, pour 125.000 F. Pour vous donner une idée, le remboursement de cette somme correspondait à trois années de fermage en Normandie. Nous avons débuté avec des céréales, 10 vaches, une truie.

alors joué un rôle considérable. J'ai tout arrêté en 1991. Excepté mon mandat de maire de Cravençères que je remplis pour la troisième fois. » Michel Baylac, l'actuel président de l'ADASEA, comme son prédécesseur, est agriculteur-viticulteur et maire de son village, Roquelaurie. A la tête de l'ADASEA, il a vécu les bouleversements engendrés par la réforme de la PAC de 1992.

## PUIS VINT LA PAC

« L'ADASEA a dû s'adapter et répondre à de nouvelles exigences. La PAC a remis en question toute une vision de l'agriculture, constate-t-il. Notre approche est devenue territoriale avec une mise en œuvre de mesures agri-environnementales. L'agriculteur est garant de ce territoire. » Mais dans le même temps, une nouvelle inquiétude surgissait : la baisse constante du nombre d'installations d'agriculteurs dans le département. « De 200, au début des années 90, nous sommes passés à 67 en 2002. Il y a beaucoup de raisons à cette situation dramatique. Pourtant une chose est incontournable : il faut que le consommateur, plutôt que le contribuable, fasse vivre l'agriculteur. » Une autre façon de dire que les paysans veulent vivre sur et de leur terre. ■

CNASEA et ADASEA : Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles et Association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles.

(1) SMER Syndicat de Migration et d'Etablissement Rural.



Philippe Martin, Yves Rispat et Jean Dauzère

## Trois élus pour tracer une politique agricole gersoise

Quels sont pour vous les axes forts qui doivent permettre de conserver une agriculture vivante dans le Gers ?

**Philippe Martin, député et président du conseil général du Gers.** Une agriculture vivante, c'est une agriculture qui fait vivre celles et ceux qui la pratique. Dans le Gers, il me paraît essentiel de continuer à structurer et développer les filières axées sur la qualité, qu'il s'agisse de l'aviculture, du gras, de la viticulture, de la viande, des céréales, de l'agriculture bio.

**Yves Rispat, sénateur du Gers.** L'agriculture du Gers est dépendante des décisions prises par l'Union européenne. Le préalable à tout maintien d'une agriculture vivante dans le département est une politique de prix rémunérateur. Le deuxième axe fort doit être l'installation des jeunes et le renouvellement des générations. Par ailleurs, il semble indispensable de maintenir et développer la diversité des productions agricoles gersaises.

**Jean Dauzère, président de la chambre d'agriculture du Gers.** Il faut assurer le renouvellement des générations ; offrir des perspectives aux jeunes ; améliorer la qualité de vie et surtout le revenu.

Quelles doivent être, selon vous les orientations d'une politique des structures efficace ?



■ Favoriser l'installation, revaloriser le métier d'agriculteur, deux axes forts dans la vision de la politique agricole gersoise.

**P. M.** L'efficacité d'une politique des structures nécessite au préalable un consensus de l'ensemble de la profession sur la destination prioritaire des terres libérées. Le Gers doit à mon sens affirmer que la destination privilégiée des terres libérées, c'est l'installation.

**Y. R.** La politique des structures doit contribuer à favoriser l'installation des jeunes. Elle doit être mise en place par les partenaires locaux le plus en amont possible et complétée par un allègement du dispositif actuel. Il est nécessaire de faciliter l'accès aux outils de production, de développer un fond

d'avance au fermage à taux zéro pour 10 ans, de soutenir le stockage des terres par la SAFER, d'octroyer une aide au cédant dans le cas d'une transmission à un jeune, d'exonérer de tous droits en cas de transmission d'entreprise, de revenir aux prêts à taux fixes et réduits (0,5 %) et de longue durée (30 ans), d'envisager la création d'aides directes, de revaloriser et défisicaliser les aides à l'installation, de prévoir une DJA majorée pour assurer un revenu mensuel sur les trois premières années si le revenu est faible.

**J. D.** Il faut qu'il y ait une incitation

forte à la libération des terres par les exploitants proches de la retraite, une revalorisation de l'image du métier d'agriculteur.

**Comment favoriser l'installation et le renouvellement des générations en agriculture ?**

**P. M.** Si le consensus dont je parlais à l'instant est établi, alors la politique des structures peut et doit être encouragée par des mécanismes de financement plus attractifs du foncier. Sans ces paramètres (consensus pour l'installation et financement du foncier), le renouvellement générationnel en agriculture ne sera pas assurée.

**Y. R.** Il faut promouvoir les métiers de l'agriculture, sensibiliser les acteurs locaux, redonner aux agriculteurs des perspectives, clarifier leur rôle, ce que la société attend d'eux.

**J. D.** Je suggère une révision du statut du fermage (national), la création de structures cantonales réunissant tous les partenaires qui se donnent pour objectif d'installer chacun deux jeunes de plus par an. Ces structures doivent accompagner le jeune dans sa phase d'installation (5 ans). Il faut aussi promouvoir l'agriculture grâce à une politique d'image départementale forte tournée vers le consommateur (qualité) et le citoyen (environnement). ■

Des partenaires pour une action efficace

## Ils sont aux côtés de l'ADASEA



■ William Villeneuve et Marie-Hélène Dauriac au bureau d'accueil de l'installation.

### Qui fait quoi

L'ADASEA est une association loi 1901. Ses membres sont les organisations syndicales et professionnelles du Gers : FDSEA, JA, Confédération paysanne, MODEF, Coordination rurale, ainsi que chambre d'agriculture, FDCUMA, maison de l'élevage, MSA, centre de gestion, Coteaux de Gas-

cogne, SAFER. Des délégués de chaque organisme élisent le président, actuellement, il s'agit de Michel Baylac, agriculteur à Roque-laure. L'ADASEA assure avec le CNASEA ou la DDAF des missions de service public auprès des agriculteurs. Partenaires des collectivités territoriales, elle s'engage

sur les questions d'environnement et de développement local. Son atelier cartographique offre la possibilité de procédures contractuelles : diagnostic de territoire et mise en œuvre de programmes d'actions.

ADASEA du Gers : Maison de l'agriculture, BP 161-32003 Auch Cedex. Tél. 05.62.61.75.50. Fax 05.62.05.80.84/E mail a032@cnasea.fr

— Quoi que association loi 1901, les ADASEA, par les liens conventionnels qu'elles entretiennent tant avec la DDAF (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt), qu'avec le CNASEA (Centre National pour l'Aménagement des Structures Exploitations Agricoles) effectuent des missions de service public. Chaque année, de nombreux dossiers sont fabriqués par l'ADASEA au profit des agriculteurs. « L'ADASEA est le premier pourvoyeur de dossiers du département », constate François Progetti, directeur de la DDAF, organisme chargé d'appliquer les politiques publiques du ministère de l'Agriculture, et qui se décline localement, en orientations stratégiques et en objectifs.

« Les ADASEA viennent en amont. Leurs compétences issues de la connaissance du terrain en font des outils incontournables. Une ombre au tableau : Les tâches administratives se font de plus en plus lourdes. Il faut prendre garde de ne pas y perdre son âme », explique François Progetti.

Autre partenaire : le CNASEA, gestionnaire des fonds publics et or-

ganisme payeur, dont l'aptitude à gérer et la célérité à payer des sommes de plus en plus importantes, à un nombre croissant de bénéficiaires, en font un élément essentiel dans l'action des ADASEA.

### UN SERVICE DYNAMIQUE

Jean-Pierre Lebègue, directeur de la délégation Midi-Pyrénées, précise : 50 % du fonctionnement de l'ADASEA du Gers est financé par le CNASEA. Il remarque : « outre ses missions de service public, l'ADASEA gersoise est particulièrement dynamique, proche des agriculteurs, une structure de terrain.

Autre partenaire des ADASEA, du fait de leur proximité avec les agriculteurs : les élus.

Georges Barthes, secrétaire des JA dès 1962, véritable mémoire de l'agriculture et de ses structures dans le département, résume : « le rôle des ADASEA est essentiel dans l'accompagnement des agriculteurs et la mission installation est prioritaire. Les ADASEA se doivent d'être un lieu de concertation, un garde-fou, face aux nouveaux défis que doit affronter l'agriculture. » ■

### PORTRAIT

## Yves Barbaste directeur

— Après avoir été conseiller, Yves Barbaste prit les fonctions de directeur de l'ADASEA du Gers en 1991, quelques mois avant le grand chambardement de la PAC qui, allait durablement influencer sur les orientations de l'agriculture française. Cet ingénieur agricole de Purpan, titulaire d'un DESS en gestion, se souvient : « Paradoxalement, le gel des terres, induit par la réduction du soutien des prix agricoles, n'a pas heurté de plein fouet les agriculteurs de notre département. Dès 1988, nous avions expérimenté des programmes de jachères pluriannuelles, organisés des réunions avec les agriculteurs lors des OGAF (Organisation Groupée d'Aménagement Foncier) des pays d'Artagnan. Nous étions en situation réactive. » Animée par une forte culture de terrain, privilégiant sans cesse le travail de proximité, la force de l'ADASEA gersoise réside dans cette aptitude à prévoir. Ingénieurs agronomes, écologues, géographes ou techniciens de l'aménagement du territoire, la vingtaine de personnes qui compose l'équipe dirigée par Yves Barbaste œuvre dans la même direction : renforcer l'agriculture gersoise. Yves Barbaste ajoute : « Nos missions de service public déclinent plusieurs de nos exigences : compétence, réactivité, singularité, sens du service, respect des gens, de leurs projets, de leur identité. Tout ceci est un peu notre marque de fabrique. » Il poursuit : « Nous devons dépasser le fatalisme qui annoncerait la fin des agriculteurs, mais regardons les réalités issues des évolutions de la société. Ainsi, nous disposons aujourd'hui d'un atelier cartographique des référentiels ou bases de données graphiques. Déjà, nous sommes opérationnels, afin que les agriculteurs s'approprient ces nouveaux outils qu'ils utiliseront, bientôt au quotidien. » ■



■ Yves Barbaste.

### LE CHIFFRE

## 2000

C'est le nombre de dossiers réalisés en 2002 par l'ADASEA pour le compte des agriculteurs gersois sur les 9.500 du département. 5.384 dotations aux Jeunes Agriculteurs, depuis 1974, 2.943 plans de modernisation, depuis 1979, 1.175 préretraites, depuis 1992, 1.203 CTE, ont été signés dans le Gers le plaçant dans le peloton de tête au niveau national.



William Villeneuve, président des J.A. du Gers et l'installation

# Un défi pour les jeunes

Installation & transmission



Comment inciter à l'installation des jeunes agriculteurs ? Un énorme chantier auquel s'attellent les JA du Gers assistés de l'ADASEA.

« **S**ur 6 milliards d'individus qui peuplent la planète, plus d'1 milliard de personnes vit avec moins d'1 euro par jour, 800 millions souffrent de malnutrition chronique, quantitative ou due à des carences. Ce sont essentiellement des paysans. »

William Villeneuve, président départemental des Jeunes Agriculteurs et administrateur national représentant la région Midi-Pyrénées, rappelle ces chiffres qui circulaient lors du premier congrès des JA organisé à Paris, le 15 juin dernier. « Il n'y a qu'une seule manière d'arrêter l'exode rural : l'autosuffisance alimentaire. Un comble : L'Europe est le premier importateur au monde. En France, nous sommes exportateur uniquement en blé », rappelle le jeune président. Nous avons nous-même, un immense défi à relever : comment, dans notre pays, renouveler les générations d'agriculteurs ?

Comment arrêter l'hémorragie qui saigne les campagnes ? En amont, nous devons promouvoir notre métier, tellement déprécié.

Tous les élèves issus de l'enseignement agricole ne s'installeront pas. Mais il faut le savoir, le milieu agricole embauche. Il faut casser le cliché de l'ouvrier agricole d'autrefois. Aujourd'hui, c'est un technicien de haut niveau capable de remplacer le chef d'exploitation. Il faut aussi adapter le dispositif

d'aide à l'installation à un contexte nouveau.

### DISPOSITIF À LA CARTE

L'installation se produit à un âge tardif et beaucoup des nouveaux arrivants n'ont rien à voir avec l'agriculture : 25 % à 30 % s'installent hors cadre familial.

Il est donc important de proposer des outils à la carte, adapter les dispositifs d'aide : c'est un des points forts de l'ADASEA.

Autre chantier lancé par les JA : se donner les moyens pour que de jeunes agriculteurs succèdent aux anciens qui partent à la retraite. De 92 à 97, une incitation financière était dévolue au cédant pour qu'il bénéficie d'une retraite conséquente. Pendant cette période, des jeunes s'installèrent. Cette mesure n'existe plus. Et s'il est nécessaire de se doter de moyens financiers afin de dissuader de vendre le patrimoine foncier à des personnes étrangères à l'agriculture, il faut, dans le même temps, travailler sur les mentalités et faire en sorte que la transmission d'une ferme à un jeune soit aidée et considérée comme un acte citoyen. Il faut, enfin, développer le partenariat entre tous les acteurs du monde rural. Dans nos projets immédiats, nous allons créer, dans l'année, avec l'ADASEA des Points Info Cédants, ainsi qu'un Comité départemental d'installation. Cette structure se réunira, au minimum, deux fois par an afin de faire le point sur les installations. ■

## Quels outils pour aider ?

**Accueillir, écouter, orienter et transmettre l'information. Ces mots définissent les missions dévolues à Marie-Hélène Dauriac, conseillère au bureau d'accueil à l'Installation de l'ADASEA. Opérationnel depuis 1996, le bureau, par l'entremise de sa jeune conseillère, a pour vocation de répondre à toute demande d'information sur l'installation en agriculture. A l'issue de ces entretiens, ceux qui le désirent**

**s'orientent vers une formation agricole ou vers la préparation d'une étude prévisionnelle à l'installation. Autre action systématique : Marie-Hélène Dauriac intervient régulièrement sur les six établissements agricoles du département, accompagnée d'un salarié et d'un jeune agriculteur. Deux objectifs : valoriser le métier d'agriculteur et de salarié agricole, présenter la démarche d'installation.**

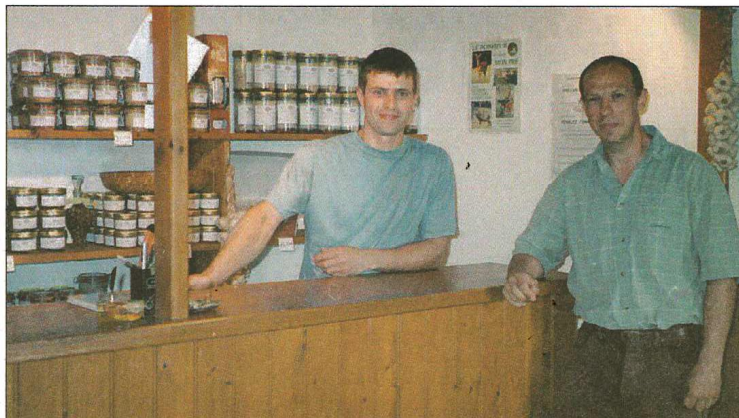
**Prolongement naturel du bureau, le répertoire à l'installation. L'objectif principal de Jean-Baptiste Lacanne et d'Yves Vivès est de favoriser la transmission des exploitations sans repreneur, en mettant en relation l'agriculteur qui veut arrêter son activité et le ou les jeunes à la recherche d'une ferme. Garantie de réussite de l'installation, l'accompagnement se poursuit jusqu'à sa réalisation.**



Bruno Lobet a quitté la ferme champenoise pour Caussens

## Emigré au pays du gras

— A eux deux, ils n'ont pas 60 ans. Ils viennent de la Champagne Pouilleuse, longtemps pauvre, mais aujourd'hui amendée et devenue terre de céréales et de betteraves. Les Lobet sont agriculteurs de père en fils. Le frère de Bruno a repris l'exploitation familiale. Mais les 100 hectares ne pouvaient faire vivre deux familles. Comme bien d'autres paysans dans le passé, il a fallu migrer. « J'ai eu ce projet de m'installer en 1998. Je ne voulais pas faire que du tracteur, explique Bruno Lobet. Lycée agricole, stage d'installation de 40 ha, je me suis intéressé au gras. Va dans le Gers ! m'a-t-on dit. Je me suis retrouvé ici, à la Ferme fleurie, au lieu-dit le Boutet, sur la commune de Caussens, il y a 4 ans. A l'époque, M<sup>me</sup> Courtès élevait, gavait, transformait et commercialisait 2.500 canards. A quelque centaines de mètres, sa fille tenait la ferme-auberge, le Vieux Pressoir et écoulait une bonne partie de la production. J'ai fait un stage de 6 mois au cours duquel j'ai appris le métier de gaveur. Je suis remonté sur Provais, avec la ferme intention de revenir avec Florence, ma compagne, alors comptable. » C'est à ce moment que la question de la cessation d'activité de Claudette Courtès et celle d'une éventuelle reprise par Bruno Lobet s'est posée.



■ Bruno Lobet avec Jean-Baptiste Lacanne, conseiller de l'ADASEA, qui l'a aidé, dans les temps difficiles à reprendre une ferme à Caussens où il élève désormais des canards et entretient une conserverie.

### LE MÉDIATEUR TOUJOURS À LEURS CÔTÉS

L'ADASEA, sur le terrain dès le premier stage, par l'intermédiaire de Jean-Baptiste Lacanne, imagina le meilleur arrangement entre les cédants, les époux Courtès et le jeune repreneur. Le conseiller de l'ADASEA proposa à Bruno Lobet, d'entreprendre un stage CEFI, financé par le CNASEA. Ce stage présentait plusieurs avantages. Il permettait au jeune homme de toucher un salaire et de parfaire son apprentissage en travaillant aux côtés de Claudette Courtès,

en attendant que son époux fasse valoir ses droits à la retraite. Mais la vie en décida autrement. Claudette Courtès devait décéder quelques mois plus tard. « Ce fut une période difficile, se souvient Bruno Lobet. Jean-Baptiste Lacanne a toujours été là. Il a souvent servi de médiateur. Je pouvais compter sur lui. »

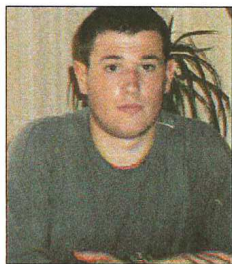
Le 1<sup>er</sup> juin 2002, l'affaire est bouclée. L'ADASEA a contribué à monter les projets d'installation, de financement et le volet financier. Bruno Lobet prend en fermage 34 ha de terres, dont 2,40 ha de vignes, 36 vaches, 3.200 mulards

et une conserverie aux normes. Chose essentielle, grâce à un partenariat renouvelé avec l'auberge du Vieux Pressoir, la pérennité de l'activité commerciale est assurée. Dans la cour de la ferme, Si-rène et Pif, les deux chiens courent partout. Solidement campé devant sa porte, Bruno regarde la voiture descendre le chemin. Pour l'heure, Florence travaille à l'Intermarché du coin. Ici, le cœur et le courage ne manquent pas. « Les gens de ce pays sont accueillants, dit Bruno Lobet. Avec nous, les voisins n'ont jamais été avarés d'un coup de main. ■

Transmission aux petits soins pour Thomas Bernichan

## Tombé dans le lait quand il était petit

— Thomas Bernichan, 20 ans, s'est installé agriculteur à Sarrazan, le 3 mars de cette année 2003. Avec son père Jacques et sa mère Yolande, ils ont constitué un GAEC. Vingt-cinq ans auparavant, Jacques formait, lui aussi, un GAEC avec Jean, son père. Trois générations vivent sous le même toit, comme du temps de Jean, aujourd'hui grand-père à la retraite, qui fut maire de la commune pendant 45 ans. Thomas Bernichan a suivi naturellement des études agricoles à Saint-Christophe. « Il a toujours été passionné par les vaches, dit Jacques, son père. Le lait, le suivi, la génétique. Il ne savait pas parler, mais il reconnaissait les taureaux sur les catalogues. » « En 2001, en sortant de l'école, j'ai été salarié, titulaire vacher à Beaulieu. J'ai démissionné, car je voulais m'installer », poursuit Thomas. Pour que l'exploitation soit viable à son arrivée, il fallait développer le lait et moderniser l'outil de travail. 18 ha en fermage furent pris à Gondrin, afin d'augmenter les quotas et un PAM fut réalisé (plan d'amélioration matérielle). « Aujourd'hui, l'exploitation, c'est trois person-



■ Thomas Bernichan, 20 ans, passionné par les bêtes à cornes.

nes sur 71 ha, 80 vaches, 420.000 l de lait, 21 bandes de 650 canards et 39.000 poulets. Y'a pas de quoi s'ennuyer ! » En 2002, Christian Trouche, de l'ADASEA, a monté le dossier d'installation. Il fallait faire vite. Le dossier a été ficelé entre septembre et mars. Il fallait également transformer l'ancienne EARL en GAEC, réaliser le transfert des quotas, se mettre en règle avec les services de la DDAF. Tout a été fait comme il fallait. Dans les délais. ■

Nicolas Petit s'est installé en 2001

## Des grands magasins aux prés



■ Nicolas Petit a lâché son emploi de cadre pour le grand air gersois.

— A priori, rien ne prédestinait Nicolas Petit à devenir agriculteur, si ce n'est un grand-père propriétaire terrien dans le Berry, chez qui, enfant, il allait passer des vacances. Mais les voies des vocations, souvent, sont impénétrables. Après de solides études dans une école supérieure de commerce parisienne, le jeune homme rejoint l'équipe des cadres du Printemps, puis se voit confier la direction du grand magasin sur

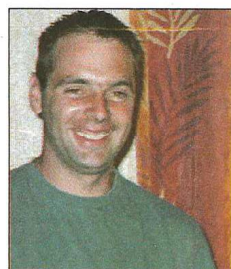
Poitiers. Il a 29 ans. Avec son épouse institutrice, Anne-Catherine, ses trois enfants, une situation confortable et des revenus conséquents, la vie du jeune couple paraît tracée. « C'est à ce moment que ça a basculé, que je suis parti en agriculture, raconte Nicolas Petit. J'ai pris un congé formation, passé mon BPREA, puis travaillé pendant 2 ans chez un éleveur de bovins bio de la Vienne. Comme ouvrier agricole. Je me suis formé et c'est là que j'ai réellement appris ce qu'était ce métier d'agriculteur. J'ai ensuite cherché de la terre dans le Sud. Je suis tombé amoureux du Gers. En novembre 2001, nous reprenions cette propriété de 43 ha, acquise par un rapatrié en 1962. Aujourd'hui, je fais du poulet bio sur 6 ha de parcours herbeux, avec 36 ha de terres à céréales en reconversion bio. L'ADASEA ? J'ai été fort bien conseillé et accompagné de Yves Vivès qui m'a guidé dans l'ensemble de mes choix, à Jean-Claude Baup ou à Esther Fage pour le financement ou le montage du CTE leur aide m'a été précieuse. Indispensable. ■

### CHARTRE LOCALE

## 250 départs, 70 arrivées

— « Je suis le responsable du dossier des installations, explique Fabrice Laffargue, secrétaire général des JA du département. A quelque chose près, il y a eu l'an dernier, 250 départs pour 70 installations. Cinq millions d'agriculteurs au début du XX<sup>e</sup> siècle, un peu plus de 600.000, aujourd'hui. Le renouvellement des générations est devenu l'enjeu primordial de l'agriculture. Lors de notre dernier congrès, nous avons souhaité que les agriculteurs s'adaptent à une ruralité qui s'organise autour du pays, des intercommunalités. Nous devons être davantage présents dans les structures. Une autre façon de dire que nous devons nous faire entendre davantage. Nous devons répondre aux interpellations de la société. Trois axes : traçabilité de nos productions, campagnes accueillantes, entretien des espaces. Il faut aussi que nous nous organisions afin de satisfaire à de nouvelles exigences. Certes, l'agriculture est un métier de contraintes, mais il existe, dorénavant, une demande de qualité de vie. Il faut donc mettre en place des services de remplacements. Une telle structure fonctionne bien (depuis peu) à la Chambre d'agriculture.

Encourager la création de sociétés, EARL ou GAEC. Ces thèmes font écho à la chartre locale que nous avons créée sur quatre cantons, il y a deux ans : Algnan, Riscle, Gimont, Samatan. S'inscrire dans cette chartre, un comité de pilotage animé par les JA qui regroupera tous les acteurs locaux : artisans, banques, administration, élus, etc. S'il n'y a pas d'installations, le tissu rural disparaît. Nous devons préserver notre culture rurale, notre patrimoine, conserver nos produits de qualité, entretenir nos paysages. Tout ceci semble une évidence, mais nous avonstendance à l'oublier », conclut le jeune agriculteur. ■



■ Fabrice Laffargue.

### LE CHIFFRE

196

C'est le nombre de jeunes qui ont été reçus par le bureau d'accueil en 2002. 75 % d'entre eux sont Gersois. 30 % ne sont pas des enfants d'agriculteurs. Ces derniers nécessitent l'accompagnement le plus important. 91 jeunes, en moyenne, s'installent tous les ans dans le Gers avec les aides à l'installation. L'ambition est de consolider durablement ce chiffre.



Développer l'économie, gérer l'espace, préserver l'environnement

# Penser le territoire, plus que jamais



Entre coteaux escarpés et grandes cultures, le Gers se cherche un nouvel aménagement de l'espace, harmonieux, respectueux de l'environnement et économiquement viable. L'ADASEA y contribue.

**P**our Brigitte Graziade comme pour François Faissat, animatrices à l'ADASEA, si le territoire se conjugue sur le terrain, le terme est largement enrichi par rapport à l'ordinaire acception donnée par un quelconque dictionnaire : « Le territoire est un ensemble dynamique, un mouvement, un équilibre, un point de convergence. Depuis trente ans, les attentes de la société vis-à-vis de l'agriculture ont singulièrement évolués. Bien sûr, les missions fondamentales de l'exploitation demeurent toujours la production, essentiellement la nourriture avec, cependant, des exigences plus fortes sur la qualité et la sécurité. Mais, dorénavant, elles concernent d'autres domaines : l'environnement, le social, l'emploi, le maintien du tissu rural, le culturel dans un sens large avec, par exemple, la culture culinaire, la qualité des paysages, etc. »

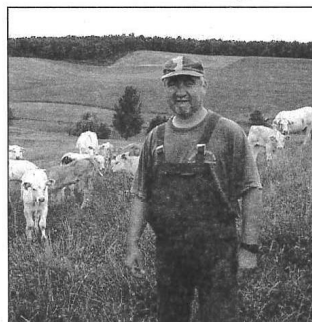
Un nouveau concept émerge alors dans la galaxie agricole avec le mot multifonctionnalité qui recouvre les différentes fonctions dévolues à l'agriculture.

Dès 1993, dans le Gers, la fonction « gestion de l'espace » apparaît avec les premières mesures agri-environnementales et la mise en œuvre de l'article 19 qui propose aux agriculteurs des primes compensatoires pour maintenir une activité dans des zones peu rentables et, s'il y a lieu, pour ré-

duire les nuisances dans des régions de productions plus intensives.

Vient ensuite les contrats territoriaux d'exploitation (CTE). Le contrat est passé à l'échelle de

## Remy Fourcade : « Privilégier l'installation à l'agrandissement »



Sur l'exploitation de 130 ha à Loubersan, qu'il dirige en EARL avec son épouse Brigitte, 80 ha sont consacrés aux blondes d'Aquitaine, 40 ha aux céréales, les 400 oies sont commercialisées à Comtesse du Barry et les 300 canards sont transformés. Occupations syndicales s'ajoutant, Remy Fourcade,

président de la FDSEA et président de la Maison de l'élevage, est un homme fort occupé. De la baisse des installations, aggravée par la surenchère qui touche le foncier et qui fait s'élever les prix de la terre, à la diminution de la représentation des agriculteurs dans les instances politiques, les motifs

qui préoccupent le syndicaliste sont nombreux. Le président constate : « Cette sous-représentation entraîne une moindre prise en compte des problèmes qui touchent le monde rural. Les élus agriculteurs se trouvent pris en otage par une société civile qui les conteste de plus en plus fréquemment. Quant au renouvellement des générations d'agriculteurs, il faut s'en tenir au schéma défendu par les organisations professionnelles : favoriser l'installation par rapport à l'agrandissement et privilégier tout ce qui renforce la pérennité, et donc la viabilité, de l'exploitation. C'est la ligne de conduite adoptée par l'ADASEA. »

l'exploitation. Moyennant des compensations financières, l'agriculteur s'engage, avec l'Etat, par des objectifs précis, à respecter certaines contraintes qui s'intègrent à l'échelle de l'exploitation et mettent en œuvre un projet de développement durable. Le CTE, dans ce sens, répond à la loi d'orientation agricole qui officialise la multifonctionnalité. Dans le Gers, par l'entremise de l'ADASEA, 1.203 CTE. seront signés, plaçant le département dans le peloton de tête au niveau national.

## AGRICULTURE INTENSIVE ET DÉPRISE COHABITENT

Dans ce département qui compte 20 % d'actifs agriculteurs (4 % au niveau national), certes avec une démographie faible, mais harmonieusement répartie, avec une activité agricole qui occupe tout l'espace, l'ADASEA s'est employée, déjà bien avant le séisme de la PAC en 1992, à assurer des opérations territoriales axées sur le développement économique, la gestion de l'espace et de l'environnement. Dans ce Gers où cohabitent une agriculture intensive basée sur les grandes cultures et, sur les coteaux, une agriculture dont la propension est à la déprise. Plus que jamais, l'ADASEA, pour reprendre les mots de son président, continue son action au service de l'agriculture, des agriculteurs, mais aussi des territoires, piliers essentiels de la société. ■

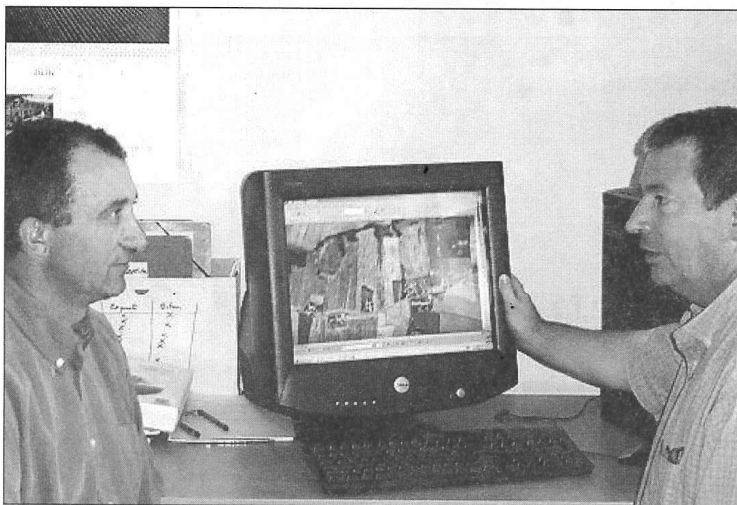


Frédéric Sicard et Pierre Cahuzac veulent mettre en scène la terre

## Acteurs des champs

— BTA en poche, en 1995, Frédéric Sicard a repris la propriété de sa grand-mère, sur la commune d'Armous et Cau, canton de Montesquiou. « J'ai toujours voulu être agriculteur, dit le jeune homme. Dès que j'avais un moment, je quittais Toulouse et venais ici donner un coup de main. L'exploitation tournait au ralenti. Durant 5 ans, j'ai débroussaillé, défriché, refait les clôtures. » Aujourd'hui, sur les 105 ha de SAU, 85 ha de prairies sont consacrés à 70 mères blondes d'Aquitaine et 20 ha aux céréales. « Ces coteaux sont naturellement des terres d'élevage. La première année, j'ai doublé le cheptel. Un investissement lourd. Un choix. Puis, j'ai contracté un CTE. Objectif : mettre en valeur ces coteaux. Je me devais de remplir trois conditions. Raisonner la fertilisation des prairies, créer des bandes enherbées le long des ruisseaux, assoler les parcelles en céréales.

Une chose est formidable : l'entraide. Avec mes voisins, devenus des amis, Jacques et Alain Solans, Alain Risee et Jean Paul Doubrière, nous avons créé la CUMA de l'Harmonie. Le matériel en commun nous a permis de réduire les charges. Un autre choix : j'étaie les naissances sur l'année. J'y trouve deux avantages. C'est plus facile à gérer et cela me permet d'avoir une trésorerie régulière. Des projets ? Agrandir la stabulation. L'ADASEA ? Un incontournable rôle de conseil. Celui qui veut savoir



■ Pierre Cahuzac et Yves Barbaste commentent les premiers résultats du diagnostic du territoire cœur de Gascogne.

quelque chose ayant trait à l'agriculture, obtient toujours une réponse. Tout ceci est un ensemble, conclut Frédéric Sicard. Le résultat est là : toute une génération de jeunes agriculteurs, aujourd'hui, fait revivre ces coteaux.

### PLUSIEURS SCENARI

Autre lieu, autre problématique, autre compétence de l'ADASEA. Pierre Cahuzac est agriculteur à Sainte-Christie, élu municipal et vice-président de la communauté

des communes Cœur de Gascogne, avec en charge, depuis janvier 2002, le dossier aménagement du territoire. « J'ai éprouvé le besoin de sortir de mon exploitation, de communiquer, se rappelle Pierre Cahuzac. M'engager dans des actions citoyennes. Notre communauté connaît un fort développement démographique. Jégun devient la deuxième ceinture auscitaine. Nous sommes inquiets d'une dilution de notre identité rurale et d'une perte paysagère.

Nous sommes encore dans un paysage apaisé, mais cette dernière décennie a vu disparaître 30 % des chefs d'exploitation, une coupe sombre de forces vives. Nous avons demandé à l'ADASEA, particulièrement formée à ces missions, d'effectuer un recensement de tous les éléments constitutifs de notre territoire et d'établir un diagnostic afin de dégager différents scénarii. Objectif : faire des choix et œuvrer à une gestion équilibrée de nos espaces. ■

Une des dernières régions humides de Midi-Pyrénées

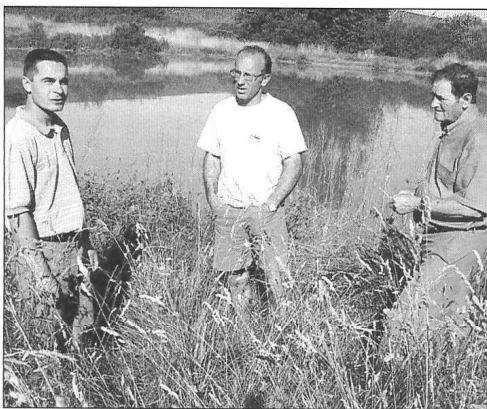
## Les étangs d'Armagnac sauvés des eaux

— Collines boisées entrecoupées de vignes ou de maïs, pays humide dans ses fonds sillonnés de ruisseaux, sec sur ses hauteurs de sables fauves, terres émaillées d'une multitude d'étangs, ce Bas-Armagnac est une des dernières régions humides de Midi-Pyrénées. Dès le Moyen Age, le pays se couvre de digues érigées sur les

ruisseaux. On les utilise comme réserve d'eau l'été, on développe la pisciculture et, un peu partout, les roues des moulins à eau se mettent à tourner. Laissés à l'abandon par leurs propriétaires ou soumis à des agressions trop fortes, défrichement des bois riverains, pompages, labours sur les bordures, pollutions par les en-

grais ou les produits phytosanitaires, introduction d'écrevisses, dans les années 80 ces étangs virent leur équilibre biologique menacé. En 1995, l'ADASEA monte l'opération locale des étangs d'Armagnac. Elle propose des pratiques culturales qui répondent à la protection du milieu naturel. Pour un coût d'environ 1 million d'euros, 1.773 ha de bassin versant bénéficient d'une fertilisation raisonnée, protégeant 75 étangs. Le succès est indéniable. Cette réussite incita, d'ailleurs, les pouvoirs publics à choisir l'ADASEA comme opérateur pour Natura 2000. Marc Didier, agriculteur à Manciet, vice-

président de l'ADASEA s'engagea personnellement dans ce programme. « Il y avait 2 étangs sur ma propriété. Un ancien de 1 ha, l'autre de 1,20 ha, plus récent. Tous deux en mauvais état. L'un était perdu, envasé, en friches, la digue rompue. Grâce à ces mesures environnementales, nous les avons restaurés. Nous avons défriché, reconstruit la digue, créé des bandes enherbées afin d'éviter l'envasement et l'érosion des berges. Je suis un de ces 110 exploitants qui s'engagèrent dans cette opération locale. Aujourd'hui, Natura 2000 a pris le relais. » ■



■ L'opération menée par l'ADASEA sur les étangs d'Armagnac a incité les pouvoirs publics à choisir l'association comme opérateur pour Natura 2000.

### Natura 2000 : quatre sites gersois

Natura 2000 est un réseau de sites européens, sélectionnés pour le caractère remarquable des espèces et des milieux naturels. Dans le Gers, on en compte quatre : la vallée du Lizet, à Montesquiou, les étangs d'Armagnac, la vallée de la Lau-

ze, la vallée de l'Adour. Pour les trois premiers, l'Etat a fait appel à l'ADASEA pour prendre en charge la concertation et rédiger les documents d'objectifs. Nombre d'agriculteurs et d'acteurs locaux se sont investis dans cette réflexion,

considérant Natura 2000 comme une opportunité pour mettre en valeur le patrimoine naturel, tout en préservant les activités présentes. Les premiers contrats seront proposés cet automne aux agriculteurs et propriétaires concernés.

### VALORISATION

## « Revitaliser les coteaux »

— « Autrefois, les paysans possédaient, naturellement, ces pratiques. Les terres pacagées étaient des milieux ouverts. Si ces terres de coteaux ne sont plus entretenues par le bétail elles sont envahies par la friche et se ferment. » Jacques Serin, le maire de Betcave-Aguin, également agriculteur, est un fervent défenseur de tout ce qui peut revitaliser les coteaux du Haut-Astarac où il est né. Sur sa propriété, 50 ha sont consacrés aux céréales, 80 ha à son troupeau bovins-viande en extensif et, sur 30 ha de prairies, 25 vaches allaitantes. Il élève également des poulets label. « Comme maire et comme agriculteur, j'ai été complètement partie prenante de l'Opération Locale des Coteaux Accidentés du Gers. Le dossier a été préparé pendant 2 ans. Le contrat avait une durée de vie de 5 ans. Brigitte Grazide, la technicienne de l'ADASEA a accompli un travail remarquable. Nous avons visité, fermes après fermes, toutes les exploitations. Nous avons rencontré chaque agriculteur. Très vite, une douzaine d'entre eux se sont investis dans cette opération. Les contrats réalisés sur la commune ont eu un réel impact sur les paysages. L'espace a été remodelé. Ces mesures concernaient environ 200 ha de coteaux et de prairies. Nous avons obtenu une série d'aides pour des petits boisements, la création de bandes enherbées, l'aménagement de points d'eau, etc. Outre l'optimisation de ces espaces, ils y ont trouvé un complément de revenus. Une OGAF d'accompagnement (Opération Groupée d'Aménagement Foncier) a complété cette opération locale et les autres mesures appliquées sur notre territoire. Nous sommes toujours dans cette valorisation de notre agriculture et de notre environnement. Avec l'ADASEA et par le biais de Natura 2000. » ■



■ Jacques Serin.

### LE CHIFFRE

**91.800**

C'est le nombre d'hectares engagés, soit 20 % de la surface agricole utile gersoise, associant gestion raisonnée des fertilisants et produits phytosanitaires. On dénombre aussi 2.860 km de bords de cours d'eau enherbés, 400 km de haies protégées, 4.783 ha en conversion à l'agriculture bio, 1.203 dossiers CTE.



Quatre ateliers de réflexion à l'assemblée générale de Bassoues

# Défricher pour l'avenir

L'assemblée générale de l'ADASEA du Gers s'est tenue le mardi 24 juin à Bassoues sous la présidence de Michel Baylac. Elle s'est déroulée autour de quatre ateliers de réflexion qui ont fait l'objet de comptes-rendus largement commentés par les participants. A travers leurs interventions, tous ont exprimé le même souci : défricher pour l'avenir.

## LA GESTION DES MILIEUX NATURELS PAR LES AGRICULTEURS

Le site « Natura 2000 », sur les côtes de Montesquiou offre un exemple concret de ce que les agriculteurs peuvent réaliser en matière d'environnement. Rapporteur de l'atelier 1, Bernard Lasportes, maire de Saint-Araillies a noté que « c'est une opportunité pour mettre en valeur le patrimoine naturel, tout en préservant l'activité agricole ». Autre spécificité, « Natura » vient du terrain : « c'est localement, sur chaque site, que l'on élabore un document d'objectifs ». « Ces sites peuvent tenir un rôle de laboratoire et de vitrine pour toute la profession agricole », ajoute l'intervenant qui regrette au passage que l'opération soit limitée dans les moyens, dans l'espace et qu'elle soit enserrée dans un carcan de « paperasserie ». L'ADASEA qui a mobilisé plus de 9 millions d'euros depuis 1994, hors « Natura 2000 », intervient sur plusieurs chantiers dans les côtes de Montesquiou et de la Lauze, dans le Bas-Armagnac, et les zones humides de l'Armagnac.

## UNE GESTION ÉQUILIBRÉE DE L'ESPACE

« Pas de pays sans paysans ! », la formule célèbre de Raymond Lacombe a inspiré les travaux de l'atelier 2, « l'agriculteur et le territoire, une gestion équilibrée de l'espace ». Le rapporteur Philippe Moreau remarque qu'« un territoire a ses capacités d'adaptation propres et un mode d'organisation facteur de cohésion ». Il note surtout que « sans volontés locale et politique, le territoire ne peut s'exprimer et c'est la volonté agricole qui peut donner un sens au métier d'agriculteur ».

En corollaire, « bâtir une politique territoriale est vital, car elle a pour ambition de développer le pays, de maintenir, de renouveler ses paysages et de façonner ses paysages ». Et c'est là que l'on en vient au rôle central de l'ADASEA. Les participants à l'atelier mettent en avant que « l'ADASEA peut apporter ce regard singulier à la profession agricole, y compris dans les diagnostics préalables et indispensables aux démarches territoriales ». Il est clair que « la politique territoriale Côteaux et celles à venir ont pour ambition de coexister avec les politiques visant la qualité des produits et la maîtrise de la production ». Le CAD (Contrat pour une agriculture durable), qui fait suite au CTE va dans cette direction.

Aux agriculteurs, acteurs de leur exploitation, de façonner leur avenir en usant de toute la diversité des territoires.



■ A l'assemblée générale de l'ADASEA à Bassoues, le débat était riche et constructif.

## TÉMOIN

### Henry Biès-Péré : « Et dans 10 ans ? »



■ Henry Biès-Péré.

—Le Béarnais Henry Biès-Péré, président du CLPA (Comité de liaison des présidents d'ADASEA), était venu en voisin, à l'invitation de Michel Baylac, pour témoigner de son expérience à l'assemblée générale de l'ADASEA du Gers. Le responsable national n'était guère dépaycé, car il se situe sur le territoire du pays du Val d'Adour et il a fait une partie de ses études à

l'Institut agricole Saint-Christophe de Masseube. Ce témoin privilégié a invité les organisations professionnelles agricoles à « se projeter sur une période de 10 ans ». Et il s'est interrogé sur les grandes échéances qui se profilent : « la réforme de la PAC, l'environnement, les installations, les retraites, le nombre d'agriculteurs... » Autre grand dossier

qui touchera tous les secteurs d'activité et en particulier les territoires ruraux : la décentralisation. « Quel sera le poids respectif des départements, des régions dans cette nouvelle donne ? » s'est interrogé le responsable national. Et l'Europe, qui impose son cadre réglementaire aux États sur ses cofinancements, comment va-t-elle évoluer en s'élargissant ?

Dans ce contexte incertain et mouvant, les ADASEA fortes d'une solide expérience de 30 ans, sont appelées à mettre leurs compétences d'ingénierie et de médiation au service du développement local.

« Elles devront agir avec l'ensemble des OPA pour le renouvellement des générations, la restructuration des exploitations agricoles, le repérage précoce des cédants », note Henry Biès-Péré. Mais il prévient : « L'Etat, qui verse 28 millions d'euros aux ADASEA pour les missions de service public, devra veiller à maintenir un bon niveau de financement, malgré la rigueur budgétaire annoncée... » ■

## L'ACCUEIL DE NOUVELLES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE

Transmission-reprise-installation : voilà le trépied sur lequel repose le devenir de notre agriculture. L'atelier 3 dont le rapporteur était Fabrice Laffargue a parfaitement mis en lumière cette réalité. Et le secrétaire général des jeunes agriculteurs du Gers a rappelé les quatre objectifs opérationnels énoncés lors du congrès départemental des JA 2003 : promouvoir les métiers de l'agriculture, participer au développement rural, faciliter la transmission des exploitations, adapter le dispositif des aides à l'installation. Si le bureau d'accueil permet d'aider les jeunes à ouvrir les bonnes portes, la politique des chartes locales en faveur de l'installation, est un levier très efficace pour favoriser le renouvellement des générations. Quatre chartes locales expérimentales sont en cours d'élaboration sur les cantons de Riscle, Aignan, Gimont et Saramon.

Fabrice Laffargue insiste aussi sur l'utilité du répertoire départ-installation, qui depuis 20 ans, permet de tenir un « tableau de bord » des successions. Aujourd'hui, une pièce doit être ajoutée au dispositif : le bureau d'accueil pour les cédants, qui se double de la mise en place d'un observatoire départemental de l'installation.

Et pour les jeunes agriculteurs, « la clef de voûte sera le comité départemental d'installation ». Il reste que « l'ADASEA assurera le portage matériel de toutes les actions », conclut Fabrice Laffargue.

## L'INSTALLATION : LE PROGRAMME D'ACTIONS

Le groupe de travail dont Jean-Marc Gagninet est le rapporteur, s'est mobilisé sur l'installation, une question fondamentale. Après avoir examiné le programme régional installation-transmission soutenu par le conseil régional, l'atelier 4 s'est penché sur le programme départemental dont Jean-Marc Gagninet a rappelé les trois axes : le soutien aux jeunes agriculteurs, la sensibilisation des cédants, la communication et l'animation.

Sur le premier point, l'action porte principalement sur la formation, la création d'entreprise, l'aide à la pré-installation et à la mobilité, la réalisation d'un classeur de suivi pour faciliter la mise en œuvre des projets. Le volet concernant les cédants prévoit une aide aux propriétaires pour la location à des jeunes agriculteurs. Enfin, la communication et l'animation sont nécessaires pour promouvoir les métiers de l'agriculture. Il s'agit aussi de faire connaître le projet le plus innovant sur une transmission-reprise d'une exploitation hors cadre familial. « Ce plan suppose de mobiliser des moyens de financement importants » a souligné le rapporteur. ■

Textes :  
Alain DAILL-LABAYE,  
Pierre ESCORSAC.  
Photos : Alain DAILL-LABAYE,  
Dominique BRAGAGNOLO.